

ASPIRATEURS INDUSTRIELS EAU ET POUSSIERE  
MACHINES DE NETTOYAGE INDUSTRIELLES  
PRODUITS NETTOYANTS ET DESINFECTANTS  
EMULSIONS AUTOLUSTRANTES  
PRODUITS LESSIVIELS  
PAPIER HYGIENIQUE ET INDUSTRIEL  
BROSSERIE - SACS - POUBELLE  
PROGRAMME D'INCONTINENCE



**toussaint**<sup>®</sup>  
ENTREPRISES

**H.E. Antonio GUTERRES**

**Secrétaire Général**

**NATIONS UNIES**

**NEW YORK , NY 10017**

**USA**

Woustviller, le 30 octobre 2018

**Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies**

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la société TOUSSAINT SARL soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des Droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Egalement, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable. La société TOUSSAINT SARL fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre).
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des Droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations

**Jürgen JAROLIMECK,**

**GERANT**

**BNP Sarreguemines**

IBAN FR76 3000 4004 5200 0203 9944 596

**BPL Sarreguemines**

IBAN FR76 1470 7000 1008 7210 0998 607

**LCL METZ**

IBAN FR79 3000 2070 2500 0007 0037 R82

**CAL Sarreguemines**

IBAN FR76 1610 6000 8286 4657 0695 629

**HSBC Strasbourg**

IBAN FR76 3005 6002 6002 6087 5752 133

**BIC BNPAFRPPCNA**

**BIC CCBPFRPPMTZ**

**BIC CRIYFRPP**

**BIC AGRIFRPP861**

**BIC CCFRFRPP**

**Membre des groupements**

S.A.R.L. au capital de 300.000 €  
R.C.S. SARREGUEMINES 81 B 10  
N° TVA FR 87 320 880 875  
N° SIRET 320 880 875 00028 APE 4644Z  
Lieu de paiement et de juridiction:  
SARREGUEMINES  
Courriel: info@toussaint.igefa.com  
Site internet: www.toussaint-sarl.fr



**Siège Social: Zone Artisanale**  
5, Rue des Forgerons - B.P. 60014  
57916 WOUSTVILLER CEDEX  
Téléphone 03.87.95.14.74  
Télécopie 03.87.98.27.69



4, Rue de l'Industrie  
67402 ILLKIRCH CEDEX  
Téléphone 03.88.66.07.10  
Télécopie 03.88.66.70.13



175, Rue du Centre Arco - B.P. 24  
21160 MARSANNAY-LA-CÔTE  
Téléphone 03.80.51.29.22  
Télécopie 03.80.51.23.01